



## Pomme de terre

### Avertissement No 08 – 28 juin 2013

- Conditions climatiques et culturales.
- Mauvaises herbes.
- Mildiou.
- Brûlure hâtive.
- Pourriture rose.
- Doryphore.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

## CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

La période du 21 au 27 juin a été marquée par une hausse significative des températures pour l'ensemble des régions. En début de semaine, plusieurs localités ont enregistré des températures maximales supérieures à 30 °C. Toutefois, depuis le 26 juin, l'été prend des airs d'automne, notamment dans l'est de la province. Au cours de cette même période, le cumul des précipitations a été variable d'une région à l'autre. De bonnes quantités de précipitation ont été enregistrées lors de forts orages localisés. Les régions de l'Outaouais, de la Montérégie-Ouest, de Lanaudière et du Centre-du-Québec ont cumulé les plus grandes quantités d'eau. Le sommaire agrométéorologique (annexe 1) donne des précisions pour chaque région.

En général, la croissance des plants de pommes de terre est bonne. Dans les champs semés hâtivement, les plants sont en pleine floraison et, dans plusieurs de ceux-ci, les rangs sont maintenant fermés. On note par contre beaucoup d'inégalité dans les champs affectés par la pourriture des plantons. La sévérité de cette problématique varie grandement d'un champ à l'autre selon le type de sol, la date de plantation et la variété. Enfin, la levée n'est pas encore amorcée dans certains champs semés tardivement.

## MAUVAISES HERBES

Les conditions climatiques favorisent la croissance des plants de pommes de terre, mais également celle des mauvaises herbes. Des traitements herbicides sont donc nécessaires dans plusieurs champs, en particulier dans ceux où les rangs ne sont pas encore fermés. PRISM (rimsulfuron) est le seul herbicide homologué en postlevée des pommes de terre. Il faut procéder au traitement avant la floraison des plants de pommes de terre. En plus d'être efficace contre certaines mauvaises herbes à feuilles larges, il agit également contre les graminées annuelles au stade de 1 à 6 feuilles et contre le chiendent au stade de 3 à 6 feuilles. Toutefois, les mauvaises herbes qui émergeront après l'application ne seront pas contrôlées. **Lisez attentivement l'étiquette du produit et suivez les recommandations qui y sont indiquées.**

## MILDIU

Les conditions climatiques humides que nous connaissons actuellement sont favorables au développement du mildiou. Puisque les quantités d'eau reçues cette semaine dépassent les 25 mm dans la majorité des secteurs, les fongicides de contact appliqués avant ces précipitations ne protègent donc plus le feuillage. Compte tenu des prévisions de précipitations et de la vitesse de croissance des plants de pommes de terre, l'emploi de fongicides pénétrants peut être envisagé. Précisons qu'en règle générale, les fongicides protectants (contact) offrent une protection suffisante lorsque les précipitations sont inférieures à 25 mm et que le développement du feuillage est faible. Pour plus d'information sur les stratégies d'utilisation des fongicides contre le mildiou, vous pouvez consulter le bulletin [No 08](#) du 21 juin 2013.

**Nous vous rappelons que l'élimination des tas de rebuts entre le début de la levée et le défanage complet des plants est une mesure essentielle et maintenant obligatoire par le « Règlement sur la culture de la pomme de terre ». Pour plus d'information sur la gestion des rebuts, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 5](#) du 24 mai 2013.**

## BRÛLURE HÂTIVE

Pour le moment, aucun cas de brûlure hâtive n'a été rapporté. Surveillez les champs de pommes de terre cultivés à proximité de champs contaminés l'année précédente, car ils sont le plus à risque pour le développement de la maladie. En effet, le champignon responsable de la brûlure hâtive survit principalement sur les résidus de culture, dans le sol et sur des tubercules infectés. Les spores peuvent facilement être transportées par le vent, par les particules de sol et par les éclaboussures d'eau.

L'utilisation d'une semence saine, associée à une rotation d'au moins deux ans sans pommes de terre, diminue de façon significative les principales sources de contamination. L'application sur le feuillage d'un fongicide homologué pour la brûlure hâtive permet de diminuer l'intensité des symptômes, mais il n'éliminera pas le champignon. Dès l'apparition des symptômes de la maladie sur le feuillage, des traitements fongiques aux 7 à 10 jours limiteront sa progression. Cependant, pour être optimal, le premier traitement doit être réalisé avant l'apparition des symptômes, soit juste avant le relâchement des premières spores. Vous trouverez plus d'information sur cette maladie et sur son contrôle dans le bulletin [No 09](#) du 28 juin 2013.

## POURRITURE ROSE

Cette année, les conditions humides de sol peuvent favoriser le développement du champignon responsable de la pourriture rose (*Phytophthora erythroseptica*). Les champs avec des sols lourds ou un drainage inadéquat sont les plus susceptibles d'être affectés par la maladie. Dans ces cas, un traitement préventif contre la pourriture rose peut être nécessaire, surtout si l'on y produit des variétés sensibles. Pour les producteurs qui n'ont pas effectué de traitement dans le sillon à la plantation avec le RIDOMIL GOLD (métalaxyl-M), il est toujours possible de faire un traitement foliaire avec des fongicides systémiques homologués pour cet usage.

Le RIDOMIL GOLD/BRAVO ou le RIDOMIL GOLD/MZ doit être appliqué sur le feuillage, lorsque les tubercules ont la dimension d'un cinq cents. Généralement, un seul traitement bien ciblé est suffisant pour contrôler la maladie. Dans certains cas, entre autres pour les cultivars plus sensibles à la maladie (ex. : Goldrush, Snowden et Kennebec), un second traitement 10 à 14 jours plus tard peut être requis. Si 2 applications sont effectuées, on doit aussi mettre un fongicide de contact homologué 7 jours après le premier traitement.

Des fongicides de type acides phosphoreux (PHOSTROL, CONFINE EXTRA et WINFIELD PHOSPHITE EXTRA) sont également homologués en application foliaire pour lutter contre la pourriture rose. En application sur le feuillage, ces fongicides sont transloqués aux tubercules et agissent de deux façons, soit en arrêtant la croissance et la reproduction des champignons, soit en stimulant le système de défense de la plante. Selon les résultats des différentes études, ces produits doivent être appliqués en prévention et 3 applications par saison sont requises afin d'apporter un bon contrôle des maladies. Les acides phosphoreux doivent être utilisés avant l'apparition des maladies. Un fongicide de contact, tel que le chlorothalonil ou le mancozèbe, doit être ajouté lors du traitement. Veuillez consulter les étiquettes afin de bien connaître les conditions d'application de ces produits. Les fongicides à base d'acides phosphoreux ne sont **pas recommandés sur les pommes de terre destinées à la semence**, puisque cette utilisation n'est pas appuyée par suffisamment de données. Ces produits sont classés comme des biopesticides et ils ont de très faibles risques pour la santé et l'environnement.

## DORYPHORE

Les populations d'adultes sont plutôt faibles en général et la ponte se poursuit. L'éclosion des œufs est observée un peu partout et des traitements ont lieu ou auront lieu sous peu dans les champs qui n'ont pas reçu de traitement insecticide à la plantation ou sur les plantons. Les interventions contre les jeunes larves sont à privilégier, car c'est la période où le doryphore est le plus vulnérable aux insecticides. La technique du boom d'éclosion présenté dans l'avertissement [No 06](#) du 14 juin 2013 est une méthode utile pour connaître le moment optimal d'intervention.

### Texte rédigé par :

Serge Bouchard, technicien agricole à la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent (MAPAQ) sous la supervision de Louise Thériault, agronome.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ  
Téléphone : 418 862-6341, poste 225  
Courriel : [laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – Pomme de terre – 28 juin 2013*

# Annexe 1

Généré le  
vendredi, 28 juin 2013

## Sommaire agrométéorologique

Période du :  
21 au 27 juin 2013

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)		
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2013	Écart*	2012	Pour la période	Cumul (À partir du 1er avril)	
							2013	2012
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>								
Barrage Angliers	11,3	30,9	523,8	+70,1	659,5	14,2	216,4	81,8
<b>Bas-St-Laurent</b>								
Baie-des-Sables	7,5	27,5	353,3	-4,4	483,7	20,3	296,1	391,4
Kamouraska (Saint-Denis)	6,5	27,0	399,3	-39,9	505,7	16,4	270,0	283,6
Mont-Joli	7,2	26,5	382,5	ND	479,7	31,9	300,2	331,7
Saint-Arsène	6,5	27,5	373,6	-32,4	494,0	28,0	300,2	298,5
<b>Capitale Nationale</b>								
Château-Richer	10,0	29,8	532,5	+100,6	620,7	39,3	424,3	330,3
Donnacona-2	~	~	~	ND	~	~	~	~
Saint-Alban	11,5	31,1	582,2	+59,2	653,0	8,4	290,6	338,2
Saint-François, I.O.	10,4	30,0	560,0	+93,9	674,7	27,3	338,9	295,0
<b>Centre-du-Québec</b>								
Drummondville	14,2	30,5	737,2	+116,1	777,3	40,1	356,5	293,1
Pierreville	13,5	29,0	689,5	+53,7	770,4	51,7	328,7	261,9
<b>Chaudière-Appalaches</b>								
Charny	10,7	30,4	605,7	+72,8	694,6	32,4	396,4	350,0
<b>Estrie</b>								
Coaticook	10,0	29,0	632,9	+93,4	652,5	22,7	308,4	351,8
<b>Gaspésie</b>								
Caplan	5,0	26,0	378,7	+13,3	457,0	11,3	323,6	309,3
<b>Lanaudière</b>								
Joliette-Ville	12,6	30,5	678,1	+40,1	736,2	53,8	309,0	301,8
L'Assomption	13,0	31,1	704,0	+40,2	761,7	77,0	318,9	294,0
Saint-Jacques	13,0	29,5	680,2	+70,5	693,7	64,6	324,7	272,1
Saint-Michel-des-Saints	6,5	30,0	511,4	+86,9	570,9	26,3	282,8	241,9
<b>Laurentides</b>								
Mont-Laurier	11,0	30,0	561,3	+79,8	650,8	18,0	294,6	173,9
Saint-Janvier	13,2	29,7	684,8	+50,0	747,3	39,5	307,3	238,0
<b>Mauricie</b>								
Saint-Thomas-de-Caxton	11,0	31,0	609,8	+16,5	677,1	15,3	271,2	270,9
<b>Montérégie-Est</b>								
Farnham	13,0	31,0	740,1	+88,3	782,4	45,3	397,8	269,2
La Providence	15,0	31,2	793,1	+126,0	831,7	25,5	304,1	287,8
Saint-Amable	14,3	30,6	700,1	+30,7	769,1	29,4	283,0	311,3
Saint-Hyacinthe-2	15,0	30,5	746,1	+79,0	787,4	31,7	330,5	267,2
<b>Montérégie-Ouest</b>								
Côteau-du-Lac	13,0	30,0	724,1	+66,6	768,8	35,7	317,9	297,8
Hemmingford-Four-Winds	11,5	31,0	704,9	+31,6	742,2	26,0	279,7	192,8
<b>Outaouais</b>								
Notre-Dame-de-la-Paix	8,0	30,0	601,1	+48,2	659,9	46,7	363,3	236,2
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>								
Péribonca	6,0	28,5	503,0	+79,0	558,3	27,4	278,6	268,7
Saint-Ambroise	3,5	30,5	465,7	+35,9	529,7	24,3	263,5	290,3

\*Écart : Écart à la moyenne 1971-2000

Préparé par Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)  
Une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC